

Communiqué de presse des collectifs contre les hydrocarbures de schiste

Le gouvernement délivre de nouveaux permis pétroliers à la veille de la COP 21 !

Le 21 septembre dernier, Ségolène Royal, Ministre de l'écologie, et Emmanuel Macron, Ministre de l'économie, ont accordé trois nouveaux permis de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux (les permis de [Champfolie](#) en Seine-et-Marne, de [Herbsheim](#) dans le Bas-Rhin et d'[Estheria](#) dans la Marne) et ils ont décidé d'en prolonger deux autres jusqu'à fin 2018 (les permis de [Bleue Lorraine](#) en Moselle et de [Juan de Nova](#) dans « les terres australes et antarctiques françaises »). Ces permis de recherche visent officiellement des pétrole et gaz conventionnels, mais également des pétrole et du gaz non conventionnels, malgré la loi d'interdiction de la fracturation hydraulique.

A la veille de la Conférence de l'ONU sur le changement climatique à Paris, le gouvernement encourage donc la poursuite des investissements dans la recherche de nouveaux gisements d'hydrocarbures sur le territoire français. Une décision qui entre en contradiction avec les recommandations des scientifiques qui ont clairement établi qu'il fallait geler 80 % des réserves actuelles prouvées d'hydrocarbures, pour avoir une chance raisonnable de ne pas dépasser les 2°C de réchauffement climatique d'ici la fin du siècle.

En délivrant ces nouveaux permis, le gouvernement fait donc le contraire de ce qui est nécessaire : à l'heure où pour chaque euro investi dans les énergies renouvelables, près de quatre le sont dans les énergies fossiles, il est urgent de mettre fin à l'expansion du front de l'extraction des énergies fossiles. Que valent donc les promesses de François Hollande et des négociateurs français d'obtenir un « accord historique » à Paris et de « tout faire » pour rester en deçà des 2°C, si c'est pour entretenir cette fuite en avant extractiviste et les crimes climatiques qui en découlent ?

Nous exigeons que le gouvernement annule les permis qu'il vient de délivrer et mette fin à la prospection pétrolière, gazière et charbonnière sur le territoire. Pour que les discours sur l'urgence climatique ne restent plus sans lendemain.

Paris le 1er Octobre 2015